

Le statut de la pluralité normative : l'exemple de Montesquieu

« Je crois que la plupart des choses sont bien, et que le meilleur est très rare. » (*Pensées*, 1863)

Introduction

Deux types de conférence :

- L'exposé des résultats d'une recherche ;
- La définition préliminaire d'une problématique générale. La conférence correspond à ce deuxième type.

Exploration du thème général du statut de la pluralité dans le monde et la pensée modernes

- Approche indirecte des questions de la pluralité de types de lois ou de systèmes juridiques dans une même entité politique, ainsi que des questions de la pluralité des mœurs et des croyances face à la loi d'un État ;
- Le propos consistera plutôt à interroger le statut moderne de la pluralité normative ;
- Analyse génétique courante des rapports de l'un et du multiple dans la modernité. Les trois moments de l'idée d'humanité en tant qu'elle renvoie à la thèse d'une identité et d'une égalité essentielles entre tous les hommes.
 - o l'universel militant face à un réel différencié (La pensée des Lumières et au-delà) ;
 - o l'universel triomphant (Les grandes révolutions, les transformations modernisatrices des 19^e et 20^e siècles) ;
 - o l'universel assoupli pour aménager la différence (visible à plusieurs moments mais devient un thème central dans la deuxième moitié du 20^e siècle)
- Critique de cette tripartition schématique :
 - o le cycle de la pensée réflexive ne dit pas tout de la complexité du réel à chaque moment. (Il ne suffit pas, par exemple, de dresser des listes d'auteurs successifs qui sont particulièrement représentatifs de chaque « moment » pour prétendre avoir ainsi saisi la complexité du réel.)

Le choix de Montesquieu

- Beaucoup travaillé : pour la thèse ; je l'ai enseigné à McGill.
- un auteur relativement atypique des Lumières (le moment de « l'universel militant »)
- un auteur très influent pour la suite, mais suivant des interprétations diverses ;
- une pensée non systématique, qui reste ouverte à la pluralité interprétative.
- plan de la présentation :
 - o les figures de la pluralité dans l'œuvre de Montesquieu ;
 - o les devenir de l'œuvre et ses principales interprétations ;
 - o l'interprétation la plus probable et ce qu'elle nous apprend pour aujourd'hui.

1. La pluralité morale dans l'œuvre de Montesquieu

1.1 L'intérêt de Montesquieu pour le multiple

Triple héritage :

L'histoire (Hérodote) :

- par excellence un des lieux du divers. Montesquieu n'a eu de cesse de l'étudier, avec un penchant tout particulier pour les anciens et surtout pour Rome ;

La littérature de voyage :

- genre très répandu dans l'Europe des 17^e et 18^e siècles. On y cherche l'exotisme à travers la description de mœurs différentes. Mais le genre nourrit aussi la pensée critique. Montesquieu le connaissait bien et s'en servira aussi bien pour écrire les *Lettres persanes* que l'*Esprit des Lois*.

La philosophie politique :

- Depuis Platon et surtout Aristote, elle a fourni un cadre conceptuel précis pour penser la diversité des sociétés humaines.

Rappel des œuvres de Montesquieu qui attestent ces héritages :

- les *Lettres persanes* ; les *Voyages en Europe*, etc.

L'ambition de l'*Esprit des lois* :

- montrer la diversité, l'expliquer et la justifier

1.2 La pluralité des sociétés humaines

Variation dans l'espace et dans le temps :

- l'*Esprit des lois* se présente à cet égard comme un effort pour relever le défi de cette diversité en lui donnant sens.

Le lieu ou la manifestation spécifique de la pluralité : Régime, mœurs, manière, lois, etc.

- l'éventail des riches des concepts de l'*Esprit des lois* pour penser la différence. Les penseurs ultérieurs, comme Tocqueville ou Hegel, par exemple, auront tendance à ramener cette diversité à quelques catégories.

La tension entre la notion politique de Régime et la notion « sociologique » d'*Esprit général*.

- l'aspect sans doute le plus important. Montesquieu est-il penseur politique, et notamment rénovateur de la typologie des régimes, ou est-il sociologue, désireux d'appréhender les sociétés dans toutes leurs dimensions ? L'œuvre comporte les deux aspects, l'un ou l'autre prenant plus d'importance selon les parties. Mais il faut noter que même lorsque Montesquieu est le plus « sociologue », par exemple dans les chapitres sur l'*esprit général*, il ne cesse de rapporter ce qu'il décrit à des jugements possibles. *Il vise l'impartialité par l'équilibre du jugement bien plus que la neutralité axiologique.*

1.3 La pluralité dans les sociétés humaines

Les lois différentes selon le statut : les divers illustrations dans l'Esprit des Lois ;

- l'exemple des sociétés européennes après les grandes invasions germaniques. Juxtaposition de population et de lois : chacun est jugé par les lois de sa « nation ». La loi n'est pas encore totalement territorialisée.
- l'exemple de l'Angleterre, où certaines lois ne s'appliquent que pour la noblesse.

Le conflit de classes ; les conflits des intérêts ;

Les tensions entre les lois, les mœurs, etc.

- le chapitre sur l'éducation IV, 4, qui critique la division morale de l'homme moderne, soumis aux règles différentes de la morale du monde, de la société et de l'Église. Un des rares éloges de l'unité dans l'œuvre de M)

1.4 Enjeux moraux généraux :

L'effet de la légitimation du divers sur la conception de l'homme ;

- La définition de l'homme dans la Préface de l'Esprit des lois : un être changeant. Proche de Montaigne.

La distinction entre les régimes modérés et le despotisme

- Montesquieu maintient une démarcation ferme entre les Régimes qui sont propices à la nature humaine et ceux qui la heurtent radicalement, les régimes despotiques. Ce que certains ont appelé son relativisme trouve déjà ici une limite très nette.

La distinction entre les biens et le meilleur (les absolus)

- elle est au cœur de la réflexion normative de Montesquieu, et notamment de sa réflexion sur le statut souhaitable des Églises dans la Cité. Le souci du bien ou des biens naturels doit l'emporter sur la visée de la perfection, aussi admirable que soit celle-ci.

L'analyse et l'évaluation des effets de la pluralité : conflits, hiérarchie, scepticisme, tolérance.

- l'œuvre de Montesquieu est très riche à cet égard, notamment dans les Pensées. La conscience de la pluralité des biens peut en effet avoir plusieurs résultats ou induire plusieurs comportements. Montesquieu savait très bien que cette conscience pouvait devenir source de scepticisme. Il ne déplore d'ailleurs pas un certain scepticisme sur les fins ultimes de l'homme ou du monde. Mais il déplore par contre l'ironie sceptique qui conduit, quand on croit plus en rien, à se moquer de tout. L'esprit français du 18^e siècle lui semblait pencher dangereusement vers cette attitude.

2. Le devenir de l'œuvre et les interprétations actuelles

2.1 Deux types d'interprétations :

La relativisation de l'apparente légitimation (par M.) de la pluralité normative ; (2.2 à 2.4)

Les principales interprétations qui prennent au sérieux cette légitimation (2.5 à 2.7) ;

2.2 Montesquieu serait avant tout un aristocrate conscient des intérêts de sa classe

L'homme de l'ancien Régime qui veut maintenir les différences de statut

Une lecture *machiavélienne* : maintenir la différence de classes pour l'utilité du conflit ?

- le fait de la différence de classe peut être vu de manière positive non pas uniquement pour ceux qui profitent ainsi d'une position privilégiée, mais pour les conflits qu'elle engendre, source de vitalité politique.

L'accueil de la pluralité des biens au service du statu quo en France

2.3 Montesquieu serait avant tout un penseur libéral soucieux d'assurer les conditions de la liberté individuelle.

La division du pouvoir et le conflit des intérêts

- l'Éloge qu'en fait Montesquieu dans les deux grands chapitres sur l'Angleterre de l'Esprit des lois. Pour l'interprétation libérale, ces chapitres, auxquels on peut ajouter ceux sur la justice pénale, où Montesquieu critique notamment la torture, sont la clef de l'œuvre.

De nouveau, l'idée que tout le reste ne serait que prudence rhétorique

2.4 Montesquieu et la philosophie de l'histoire :

L'émergence de la catégorie de l'*Esprit général* de la modernité ?

- l'œuvre de Montesquieu est sans doute un des lieux privilégiés pour observer la tension qui existe entre le *pluralisme* et la *philosophie de l'histoire*. Si plusieurs formes du bien sont acceptables, selon les cultures et les époques, pourquoi y aurait-il progrès dans le sens de l'unification de l'humanité ? Pourquoi faudrait-il même souhaiter un tel progrès ? Dans les Pensées, Montesquieu s'en prend souvent à l'esprit progressiste militant qu'il voit émerger autour de lui. Mais il n'en est pas non plus, pourtant, un adversaire radical et son œuvre fournit quantité d'éléments, notamment, pour penser la spécificité et le dynamisme de la modernité.

La critique de Herder, qui vise à « dépasser le maître »

- Montesquieu n'aurait fourni que des outils pour penser quelques grandes différences entre sociétés. Il faut aller plus loin et comprendre chaque culture dans sa substance et sa cohérence interne. Une autre philosophie de l'histoire, de Herder, est ainsi tout autant une réponse à Montesquieu qu'une réponse à Voltaire.

Le dépassement du *multiple* dans l'*un* opéré par Hegel.

- Hegel fait l'éloge à la fois de Montesquieu et reprend beaucoup à Herder. Il veut penser le monde humain à partir de sa réalité même, de sa substance, et non seulement du point de vue de la raison abstraite. Il accorde dès lors beaucoup d'importance à l'esprit des peuples, à sa formation, à son évolution. Mais sa prise en compte de la différence est tout de même au service d'une pensée de l'unité retrouvée, du devenir un de l'humanité.

2.5 Montesquieu humaniste et héritier de Montaigne

L'arrière-plan sceptique de la critique des métaphysiques

La théorie au service d'un hédonisme adouci par l'idée du service du bien commun

2.6 Montesquieu sociologue

Le commentaire de Rousseau : il n'a que montrer le fait sans dire le droit.

Les thèses de Comte et Durkheim : primat de la totalité sociale

- Les deux loué Montesquieu pour l'importance qu'il a accordé à l'horizon de la totalité sociale, et de l'ensemble des médiations – climat, histoire, etc. – dans l'analyse des lois.

Montesquieu père de la sociologie et libéral par ailleurs : portrait de Raymond Aron.

2.7 Montesquieu pluraliste

Guizot et Tocqueville

- Ils ont été respectivement influencé par Montesquieu à plusieurs égards, et notamment dans leur conception pluraliste du bien politique. L'histoire de la civilisation en Europe, de Guizot, est un grand livre à cet égard : il s'efforce en effet, de manière beaucoup plus précise qu'Hegel, à montrer comment s'est constituée la civilisation européenne à partir de matériaux culturels et symboliques très divers. Le comparatisme de Tocqueville, de même que sa volonté d'arriver à un jugement balancé des divers régimes, doit beaucoup par ailleurs à la méthode de Montesquieu.

I. Berlin (critique de Paresch)

- Berlin est l'un de ceux qui a le plus contribué à renouveler la lecture pluraliste de Montesquieu, même s'il montre aussi que celui-ci était à plusieurs égards un homme des Lumières, qui endossait le projet rationaliste de son époque. Suite à Berlin, d'autres, comme

Paresh, ont repris cette lecture de Montesquieu, souvent d'ailleurs pour montrer les limites de son pluralisme.

La difficulté théorique : objectivité ou subjectivité du bien

- la pensée moderne permet-elle de penser l'objectivité de biens distincts alors qu'elle renvoie les « qualités secondes » à la subjectivité de l'observateur ? (Pensées : 410, 1871, 818)

3. Conclusion : une leçon de Montesquieu ?

Pluralité des biens et conception du meilleur : une situation transformée.

- Notre conception dominante du meilleur n'est plus ni la religion chrétienne ni la vertu politique des anciens, mais bien l'idéal de liberté et d'égalité formalisé dans les chartes des Droits. En un sens, nous n'aurions plus donc à protéger l'individu contre le « meilleur », puisque notre conception du meilleur vise précisément à le protéger et permettre son épanouissement. Mais bien des enjeux relatifs au rapport d'une moralité idéale face à la pluralité des biens demeurent, sous des formes nouvelles. L'intérêt de l'œuvre de Montesquieu est de nous offrir un pôle pour comparaison plusieurs modes d'articulation de la pluralité des biens et du meilleur.

Altérité radicale et altérité qui s'accorde aux principes modernes

- Nos régimes s'ouvrent de plus en plus à la pluralité. Mais s'agit-il de pluralité radicale ? Ne s'agit-il pas plutôt d'une pluralité domestiquée et aménagée de manière à être recevable du point de vue devenu le nôtre, celui de la civilisation démocratique ?

Le défi théorique d'un pluralisme non subjectiviste / l'exemple de Charles Taylor.

- Question trop délicate pour être traité ici en quelques lignes !